

→ **Message**

30325068 541251987100 541

M PEGOURIE BENJAMIN
ZONE INDUSTRIELLE
46160 CAJARC

→ **Contacts**

- 📧 Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
- 📞 **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
- 🔧 **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07
- ✉ **TSA 10019**
46800 MONTCUQ CEDEX
- 🏠 **Accueil**
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture du 25 novembre 2025

Compteur d'eau relevé le **08 septembre 2025**

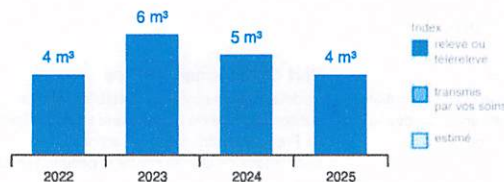
Votre consommation est de **4 m³**

Montant prélevé le **29 décembre 2025 : 1,21 €**

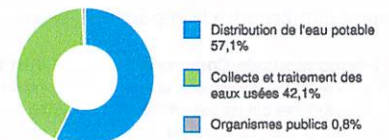
	€TTC
Distribution de l'eau potable COMMUNE DE CAJARC	149,04
Collecte et traitement des eaux usées COMMUNE DE CAJARC	110,10
Organismes publics	2,07
Total facture	261,21
Mensualités déjà prélevées	-260,00
Montant à prélever	1,21

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 29 décembre 2025 sur votre compte numéro XXXXX501541.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506
Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0540012401-019342075-02

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2026	26,50 €
05/03/2026	26,50 €
03/04/2026	26,50 €
05/05/2026	26,50 €
05/06/2026	26,50 €
03/07/2026	26,50 €
05/08/2026	26,50 €
04/09/2026	26,50 €
05/10/2026	26,50 €
05/11/2026	26,50 €
Total	265,00 €

Adresse desservie :		Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
ZONE INDUSTRIELLE CAJARC		4 m³	374479	015 mm	20/09/2024 159	08/09/2025 163		
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						141,28		149,04
Abonnement						134,65		142,05
Part Communale	2e semestre 2025					38,57	5,50	
	1er semestre 2026					38,57	5,50	
Part SAUR	2e semestre 2025					25,59	5,50	
	1er semestre 2026					31,92	5,50	
Consommation						6,63		6,99
Part Communale	Année 2025			4	1,0172	4,07	5,50	
Part SAUR	Année 2025			4	0,6397	2,56	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						110,10		110,10
Abonnement						104,40		104,40
Part Communale	2e semestre 2025					52,20		
	1er semestre 2026					52,20		
Consommation						5,70		5,70
Part Communale	Année 2025			4	1,4246	5,70		
► Organismes publics						1,98		2,07
Consommation						1,98		2,07
Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025			4	0,3200	1,28	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025			4	0,0700	0,28	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)	Année 2025			4	0,1050	0,42		

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 3,69 € / m3 soit 0,00369 € / litre

HT exonéré de TVA : 110,52 €
HT soumis à TVA : 142,84 €

TVA 5,50 % : 7,85 €
TVA sur les débits : 7,85 €

Total facture TTC : 261,21 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR26339379984
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rpdd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
Conformément à l'article L. 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

- Moyens de règlement
- Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement
- ✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées : Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur Internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.